



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'INDRE

Direction départementale
des territoires

Service d'Appui aux Territoires Ruraux
Unité Agro-Environnement – Forêt -
Chasse

Déclaration de destruction à tir du ragondin, du rat musqué

(REEMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Je soussigné :
(nom – prénom)
Demeurant à :
Localité / Code Postal :Code Insee :
Téléphone :Télécopie :Courriel :

Possesseur d'un permis de chasser visé et validé et d'une assurance chasse, agissant en qualité de :

- /// Propriétaire
/// Fermier
/// Possesseur
/// Délégué du propriétaire (*)
/// Délégué du fermier (*)
/// Délégué du possesseur (*)

(*) Je certifie avoir reçu délégation écrite des propriétaires, possesseurs ou fermiers pour la destruction du rat musqué, du ragondin, sur les territoires faisant l'objet de la présente demande (cette délégation écrite pourra être demandée en cas de contrôle).

Déclare procéder personnellement, seul ou accompagné d'autres tireurs de mon choix, à la destruction à tir, du ragondin, du rat musqué.

Indiquer l'espèce.....

sur le(s) territoire(s) de :

- commune(s) :
- lieux-dit (ou parcelles cadastrales) :
- types de milieux concernés :
- surface concernée (même approximative) :

- Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur pour la destruction des animaux nuisibles (Article R 427-6 du code de l'environnement -décret n° 2012-402 du 23 03 2012, arrêté ministériel du 28 juin 2016)

- Je m'engage à adresser, au plus tard le 1^{er} août 2023, le bilan des destructions effectuées du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023, même en cas de bilan nul.

Fait à, le

Signature

Bilan de destruction obligatoire (à tenir à jour régulièrement)

Retourner l'imprimé complet à : DDT de l'Indre (Pôle chasse) - Cité Administrative, CS60616 – 36020 Châteauroux Cedex) ou par mail : ddt-chasse@indre.gouv.fr au plus tard le 1^{ER} AOÛT 2023.

	07/22	08/22	09/22	10/22	11/22	12/22	01/23	02/23	03/23	04/23	05/23	06/23
Ragondin												
Rat musqué												

Fait le,à.....

Signature :

- Formulaire à établir en 2 exemplaires

- 1 exemplaire conservé par le déclarant comme justificatif pendant la période de tir puis retourné avec le bilan complété à la DDT 36 – Service d'Appui aux Territoires Ruraux – Cité administrative CS60 616 – 36020 CHATEAUROUX CEDEX – Mail : ddt-chasse@indre.gouv.fr

- Les déclarations incomplètes ou mal rédigées ne sont pas valides.